## <u>Dimanche 21 juin 2015 - AUXONNE</u> <u>CHAMPIONNAT DE COTE D'OR QUADRETTES</u> <u>3° et 4 ° division</u>

<u>ORGANISATION</u>: AUXONNE - A charge de l'A.S. ORGANISATRICE: outre l'organisation de la compétition, la fourniture d'une coupe à l'A.S. Championne de chacune des catégories et les frais d'arbitrage,

RESPONSABLE DU CBD CAROLE FAIVRE

**ARBITRAGE**: Y SAINSSAINE

## -Début des parties de poules : à 8 h

durée des parties: 2 h ou 13 points

-<u>INSCRIPTIONS</u> <u>16€</u>: INSCRIPTIONS ENCAISSEES LE JOUR DE LA COMPETITION par chèque à l'ordre du CBD.

<u>Indemnités</u> Boissons gratuites à l'issue de chaque partie offertes par Le CLUB ORGANISATEUR

\_

LES INSCRIPTIONS SERONT RECUES EXCLUSIVEMENT PAR L'INTERMEDIAIRE DES PRESIDENTS D'A.S., EN UTILISANT L'IMPRIME CI-JOINT, QUI DEVRA

PARVENIR AU PLUS TARD LE16JUIN2015tirage définitif le 17

A L'ADRESSE SUIVANTE : Robert DANTELLE 22 Chemin de la Reine Blanche 21130 Ou par mail : robert.dantelle $^{\circ}$ orange.fr

## <u>COMPOSITION DES EQUIPES</u> : (Article 13 - b) <u>ATTENTION</u>

- \* les joueurs de chaque équipe (4 ou 5 joueurs) doivent appartenir à la même A.S.B.
- \* les équipes de 3ème division pourront comporter au maximum deux joueurs de 4ème division

QUALIFICATION : les équipes championnes en 3ème et 4ème division seront qualifiées directement pour les Championnats de France les 24, 25 et 26 JUILLET 2015 à ST DENIS LES BOURG

OBLIGATOIRE: LICENCE AVEC TAMPON DU CLUB ET CACHET MEDICAL AINSI QUE LA TENUE DU CLUB.